

# Outplacement individuel

*Dans le cadre de la rupture du contrat de travail, un outplacement offre un accompagnement au salarié concerné, dans l'élaboration et la mise en oeuvre de son projet professionnel.*

Pyrénées RH met à la disposition du salarié son expertise et sa connaissance du bassin d'emploi pour faciliter la concrétisation du projet :

## ● BILAN PERSONNEL

- Repérage des composantes essentielles de la personnalité et appréciation des relations interpersonnelles.
- Mesure de l'adéquation psychologique avec l'environnement actuel.

## ● BILAN PROFESSIONNEL

- Identification des compétences et étude des transferts de compétences possibles.
- Détection des motivations fondamentales pour de futures fonctions.

## ● ELABORATION ET VALIDATION D'UN PROJET PROFESSIONNEL

- Définition de l'avenir professionnel souhaité : fonctions, type d'entreprise, responsabilités, évolution de sa carrière...

## ● DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE DE RETOUR À L'EMPLOI

- Repérage et ciblage des entreprises cibles.
- Mise au point d'une démarche rigoureuse.

## ● CONCEPTION DES OUTILS DE COMMUNICATION

- CV attractif, lettre de motivation...
- Simulations d'entretiens.

## ● PRÉPARATION À UNE NÉGOCIATION D'EMBAUCHE

- Négociation du salaire et des conditions annexes.

L'outplacement fait l'objet d'un suivi régulier, avec des rendez-vous périodiques permettant le maintien d'une dynamique de recherche, l'analyse des démarches entreprises et la mise en place d'actions correctrices dans un esprit d'amélioration continue. Pyrénées RH assure également une prospection assidue et systématique des postes à pourvoir ainsi que la diffusion du CV du candidat pour faciliter son retour à l'emploi.